

**Association Éducative agréée complémentaire de  
l'Enseignement public au titre de l'année 2013-2014**

**Nom : Association pour la Communication en Terre de Lorraine – Radio déclic**

**Description :**

Association créée à VILLEY-LE-SEC (54) le 12 novembre 1984 sous le nom de « Association pour la Communication dans le Toulois ».  
L'association a reçu du Conseil Supérieur de l'Audio-visuel (CSA) l'autorisation d'émettre sur le 87,7 MHz de la bande FM. Naît alors en 1986, le service radiophonique nommé « déclic », porté par l'ACT. En 1992, le CSA a déterminé plusieurs catégories de services radiophoniques privés. La radio est alors classée en catégorie « A », c'est-à-dire qu'elle est locale, indépendante et non commerciale. Elle change de dénomination en 2012.

**Objectifs :**

Si son objet est à l'origine de créer et de gérer des outils de communication au service du développement local et rural, il est ensuite modifié avec l'ajout de la mention « notamment dans le champ de l'éducation populaire ».

**Actions :**

Elle mène des actions :

- d'animation, radiophoniques et de services,
- culturelles,
- en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations,
- de formation,
- éducatives.

**Interventions en milieu scolaire :**

Elle propose aux établissements scolaires :

- des actions de formation : prise de son, édition radio, montage, mixage, réalisations de reportages. Elle forme et accompagne d'un point de vue technique et pédagogique les intervenants périscolaires à l'animation d'ateliers et les enseignants.
- Une émission radiophonique quotidienne intitulée « Cache-Cache-Micro » diffusée chaque jour scolaire, réalisée en classe par les enfants de maternelle et primaire et pour les enfants, pilotée par les enseignants avec ou sans l'aide de bénévoles. Chaque jour est consacré à un niveau de classe. Le vendredi, une classe de cycle 3 prend en charge l'animation d'une émission intitulée « Coucou Magazine » qui comporte une partie actualité et une partie magazine. L'émission est diffusée à 13 h 35 et rediffusée le lendemain à 9 h 15. Les émissions sont mises en ligne sur internet.
- La réalisation d'émissions radiophoniques avec les collégiens du territoire sur plusieurs séances d'une demi-journée dans les locaux de la radio.
- Des journées de découverte de la radio destinées aux élèves du primaire.
- La réalisation d'une émission intitulée « Tribunes Jeunes Lecteurs » : une classe travaille sur un livre jeunesse choisi par l'enseignant et rencontre l'auteur dans les locaux de la radio.
- L'accueil de stagiaires qui vont de la 3e au master.
- L'organisation de la fête de l'expression et de la communication.

La radio est diffusée aujourd'hui sur trois fréquences qui couvrent le Sud-ouest Meurthe-et-Mosellan et sur le web, en streaming à partir de son site [www.radiodeclic.fr](http://www.radiodeclic.fr).

**Date de l'agrément : 19 juin 2014**

**Coordonnées :**  
1, Place de l'Eglise  
54840 VILLEY-LE-SEC  
Tel : 03-83-63-90-00

**Coordinatrice :** Alice RENARD  
[contact@radiodeclic.fr](mailto:contact@radiodeclic.fr)

Site internet : [www.radiodeclic.fr](http://www.radiodeclic.fr)